

Commission de la circulation, de l'accessibilité et de la mobilité douce

Rapport de la réunion du 6 juillet 2021

Présents : M. : Solvi, Steffen ; co-présidents

**Mme, MM.: Juncker, Daems, Theis, Halsdorf, Paulus, Schneider, Georges,
Bis, Buchler, Mantz; membres, Schumacher; secrétaire**

Excusés : Mme, MM. : Koetz, Karier, Diederich, Mayer, Werner, Reding F.; membres

Invités : Mme Hermes (service des bâtisses et de l'urbanisme), M. Reding S, agent municipal

1. Nouveau système de guidage pour piétons :

- Présentation par Madame Chantal Hermes du service des bâtisses et de l'urbanisme.
- La proposition d'un membre de la commission de la mise en place d'un panneau avec le plan de la ville sur le parking « Deich » et près de la « gare centrale » a été jugée souhaitable.

2. Décisions prises par le collège échevinal :

- Hall sportif Frankie Hansen : Introduction du stationnement avec disque à durée maximale de deux heures sur 35-40 emplacements devant l'entrée du hall. Le ralentisseur devant les toilettes publiques près du stade sera modifié.
- Zone « 30 km/h » au « Parking Deich » et dans diverses rues adjacentes : Un concept à l'aide d'un bureau d'étude sera élaboré.
- Warken - extension du parking résidentiel : Une réunion d'information avec les habitants concernés est prévue prochainement.
- Parking « Am Däich » : Emplacements de stationnement pour camionnettes : Une signalisation supplémentaire ne sera plus utile, vu la fermeture du centre de vaccination mi- août 2021.
- CHNP - lettre de motivation d'utiliser le parking payant au « Deich » : Une telle lettre de motivation ne sera pas écrite parce que le CHNP veut lancer ses propres projets pour résoudre leur problème de stationnement.
- Rue du Coude : L'installation de bacs à fleurs et un marquage routier vont améliorer la situation du stationnement non conforme
- Rue du Deich : Aucun passage pour piétons supplémentaire ne sera réalisé devant l'entrée du centre de vaccination.
- Rue de Warken : Deux panneaux de limitation de vitesse clignotants seront prochainement installés avec le rehaussement des carrefours avec la rue Tony Schmit.



- Rue Prince Henri – passage pour piétons dangereux le long de la Wark : L'installation d'une barrière/clôture empêchant le passage des piétons est suggérée. L'Administration des ponts et chaussées est au courant.
- Zone piétonne - accès supplémentaire : Un projet d'exécution est en cours d'élaboration.
- Rue Philippe Manternach – Kalleksuewen : Une borne de circulation pour éviter le trafic est posée sur la limite communale et des gendarmes couchés sont en cours de réalisation pour réduire la vitesse.
- Parkhaus « Am Däich » : Une phase de test pour la création éventuelle d'abonnements va se dérouler pendant les mois d'été avec les employés communaux.

3. Approbation du rapport de la dernière réunion :

- La commission approuve le rapport de la séance du 9 mars 2021.

4. Parking résidentiel :

- La commune a reçu à plusieurs reprises des réclamations par des riverains des rues « du Camping » et « Grondwee » concernant le problème de parage. La commission recommande d'introduire le parking résidentiel sur tout le territoire de la commune.

5. Marquage d'une enveloppe :

- Le collège échevinal demande l'avis de la commission concernant la création d'une taxe pour l'enlèvement d'un marquage routier privé. La commission donne un avis négatif pour l'enlèvement. Elle propose par contre d'introduire une taxe pour le marquage privé et l'enlèvement, suivant le principe demandeur/payeur.

6. Rue de Bastogne : déplacement d'un passage pour piétons

- La demande concerne le déplacement d'un passage pour piétons : la commission propose d'analyser la situation sur place. Une objection a été faite en raison de la mauvaise visibilité attribuée à la maison n°67.

7. Rue de l'Agricole, 60

- La commission donne un avis favorable pour l'enlèvement des emplacements de stationnement, si l'accès actuel sera élargi à 5,00m. Il faut trouver la meilleure solution afin de limiter la perte d'espace-parking au strict minimum.

8. Rue Prince Henri, zone de livraison

- La commission donne son avis favorable pour l'aménagement d'une zone de livraison dans l'entourage de la gare centrale. L'emplacement exact reste à définir par le service technique.



9. Divers

- Rue de la Gare, 3 et Avenue J.-F. Kennedy, 42 : Ces deux passages pour piétons sont très dangereux à cause de leur faible visibilité derrière les virages. Il est recommandé d'avertir les automobilistes par des marquages routiers ou des feux de signalisation.
- Parking « Jacobysqaart » : Les grosses pierres le long de différents emplacements de stationnement sont des obstacles dangereux pour les piétons.
- Cité Waarkdall : Les aires de retournement dans différentes rues latérales sont bloquées par des voitures en stationnement. Il est recommandé de faire observer la situation par le service parking.
- Rue de Feulen (partie basse) : Dans la rue de Feulen, entre le carrefour « Schiltzneck » et la « place de la libération », la limitation de vitesse n'est pas respectée.
- Rue de Feulen (partie haute) : La vue à la hauteur du carrefour « Schiltzneck » dans la rue de Feulen, en venant de la rue du Bastogne, est très restreinte.
- Rue Abbé Muller : Le système de guidage pour le stationnement de voitures ne fonctionne pas correctement dans cette rue.
- « Grondwee » et « Chemin du Camping » : Les emplacements de stationnement dans ces deux rues sont toujours occupés par les voitures des habitants de la rue de Bastogne.
- Avenue Lucien Salenty : Un membre de la commission fait la recommandation d'installer un panneau d'indication supplémentaire pour guider les voitures venant de Warzen vers le parking sur la place de la Libération.
- Grondwee : Un membre de la commission souligne la terrible situation de stationnement, en plus la route n'est pas assez large pour les engins agricoles et les services de secours. La commission fait la recommandation de trouver une solution adéquate.
- Démission : Madame Christiane Koetz donne sa démission dans la commission.

La date pour la prochaine réunion vous sera transmise ultérieurement.

Ettelbruck, le 16 août 2021

Les Co-Présidents,

Paul SOLVI / Christian STEFFEN



Le Secrétaire,

Luc SCHUMACHER

